



Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0
Tél: (418) 362-2078 Fax: (418) 362-2111
Courriel: municipalite@stegenevieve.ca

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité que :

Lors de la séance régulière du conseil par voie de téléconférence de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan tenue le 2 mars 2021 au Bureau municipal, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 439-01-02-21 concernant l'adoption d'un programme de financement en matière d'environnement.

Le règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 15 mars 2021

François Hénault
Directeur général et secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Hénault, directeur général de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis inscrit au recto de la présente en affichant une copie aux endroits suivants :

- (X) Bureau municipal
- (X) Bureau de poste de Ste-Geneviève
- (X) Le Geneviévois

Entre 12 h 00 et 16 h 00 heures ce 15 mars 2021

Le directeur général

François Hénault

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 mars 2021

Le directeur général

François Hénault